

LA VOIX DES DDH ET DES JOURNALISTES CONGOLAIS »

Feuilleton n°011/PPI/DDH-J/09/2019 du 1^{er} au 30 septembre 2019 portant Monitoring des violations des droits des défenseurs des droits humains et des journalistes en République Démocratique du Congo.

www.ppi-ong.org

Au mois de septembre 2019, l'ONGDH Partenariat pour la Protection Intégrée (PPI) a enregistré le deuxième plus grand nombre des cas de violations des droits des défenseurs des droits humains et des journalistes, après le mois d'avril 2019 où 139 cas ont été documentés. Dans son feuilleton mensuel de monitoring, PPI, organisation de droit congolais à mandat régional œuvrant pour la promotion de la paix et la protection des défenseurs des droits humains, a documenté « **Quatre-vingt-cinq (85) nouveaux cas des violations des droits des défenseurs des droits humains et des journalistes** », ce qui rend le mois de septembre 2019, le deuxième en terme de chiffre élevé des violations à l'égard des DHH pour cette année. Ainsi, 5 (cinq) cas de violences contre les journalistes et médias ont été enregistrés dans deux provinces notamment le Nord-Kivu et la ville province de Kinshasa, 3 (trois) cas de violences contre les acteurs de la société civile dans la province du Sud-Kivu et 77 (septante sept) cas d'arrestations, interpellations, détentions, tortures et répressions violentes des militants des mouvements citoyens dans cinq province dont la ville province de Kinshasa, le Kongo-Central, le Kasai-Oriental, le Sud et le Nord-Kivu. Il sied de souligner qu'au mois de septembre 2019, la province du Nord-Kivu s'est distinguée en violation des droits des DDH avec en elle-même 43 (quarante-trois) cas sur un total de 85, suivie de la ville province de Kinshasa qui a compté 33 (trente-trois) cas. Pour une meilleure lecture et compréhension des faits, ci-dessous une description succincte de leur déroulement :

I. Violences contre les journalistes et les médias

- 1. Attaque du domicile de Issa Musango :** Le domicile du journaliste et Directeur de la Radio du Peuple Oicha de Beni, Monsieur Issa Musango, a été attaqué le 09 septembre 2019 par des hommes armés qui ont pu pénétrer sa résidence où ils se sont mis à intimider son épouse. Elle a eu la vie sauve grâce au secours des voisins. Issa a indiqué que cette attaque a eu lieu vers 19h après qu'il ait fini à présenter le journal vespéral. N'ayant pas réussi leur coup, ces bandits ont enfin attaqué la radio Oicha dont il est Directeur.
- 2. Attaque et vol des matériels de la station radio Oicha de Beni au Nord-Kivu :** La radio Oicha de Beni a été victime d'une attaque par des hommes armés la nuit du 09 au 10 septembre 2019. Son Directeur, Issa Musango, a estimé que l'attaque a été faite par des militaires de l'armée régulière qui ont une base non loin de la station. Pendant leur forfait, les assaillants, au nombre de trois ont emporté téléphones et ordinateurs, après avoir menacé de mort tous les journalistes rencontrés à cette station proche de l'Eglise Musulmane.
- 3. Coups et blessures subis par la journaliste Gloridie Isamola :** Le 06 septembre 2019, Gloridie, journaliste-reporter à Afrika TV, une chaîne de télévision émettant à Kinshasa, couvrait la manifestation organisée par des Congolais mécontents des actes xénophobes en Afrique du Sud. Pendant la manifestation tenue non loin de l'ambassade d'Afrique du Sud, elle a été tabassée par les éléments de la police qui lui ont tout ravi (téléphone, argent, matériels,...), hormis son block notes. « *L'un m'a retenu, alors que l'autre me rouait des coups partout, jusqu'au bas ventre, malgré que je leur expliquais que j'étais journaliste* », explique-t-elle. De suite de cette agression, la jeune journaliste s'en est sortie avec plusieurs blessures au coup, aux jambes et au niveau du dos.
- 4. Agression de Monique Tshaba et Jeancy Boika :** La journaliste Monique Tshaba et son cameraman, Jeancy Boika du journal télévisé Lingala Facile, ont été agressés par des éléments de la police le 26 septembre, pendant qu'ils couvraient l'activité tenue à la Foire International de Kinshasa par le Ministre du commerce extérieur, Monsieur Jean Lucien Busa. Sans aucun motif, les policiers se sont emparés des biens de ces journalistes après avoir roué quelques coups au cameraman. Ils lui ont également ravi une somme de cinquante dollars américains. Quant à Monique, son téléphone lui a été piqué de son sac par un de ces policiers.

***Nos bureaux de représentation nationale
Bukavu/Sud-Kivu/RDC***

***005, Av. Emery Patrice Lumumba (1er niveau de l'immeuble à côté de l'ancienne BIAC), C/lbanda
Tél : +243853797912/+243813821013***

E-mail : secretariatexecutifrdc@ppi-ong.org ; pascalmupenda1@gmail.com

Site web: www.ppi-ong.org

II. Violences contre les défenseurs des droits humains (DDH)

- 1. Menaces et poursuite judiciaire contre Julien Namegabe :** Acteur de la société civile et président du sous noyau du bureau de coordination de la société civile au quartier Nkafu dans la commune d'Ibanda, ville de Bukavu en RDC, Julien est poursuivi en justice pour avoir pris part à un sit-in organisé par la société civile pour dénoncer l'insalubrité dans l'abattoir du marché Beach Muhanzi, craignant pour les maladies qui pourraient provenir de cette situation. A travers cette action, une campagne de désobéissance fiscale a été lancée, jusqu'à ce que cet abattoir soit réhabilité. Ayant constaté la véracité des faits dénoncés par la société civile, le Ministre provincial de l'agriculture, élevage, pêche et développement rural a suspendu les activités d'abatage au marché Beach Muhanzi. Curieusement, juste après cette suspension des activités d'abattage par le ministre, le maire de la ville a saisi le parquet de grande instance de Bukavu contre monsieur Julien Namegabe. En date du 19 septembre 2019, il a reçu un mandat de comparution RMP 1880/PR.0741/RTM, lui demandant de se présenter devant le magistrat le 20 septembre 2019. Aux dernières nouvelles, PPI a appris qu'un mandat d'amener serait en circulation présentement, visant l'arrestation du DDH Julien.
- 2. Attaque du domicile de Josué Aruna:** Coordonnateur de la société civile environnementale en province du Sud-Kivu, Aruna a été victime d'une attaque contre son domicile dans la nuit du 09 septembre par les hommes en arme non autrement identifiés. Des informations recueillies par PPI renseignent que de biens de grande valeur parmi lesquels les documents sensibles, son ordinateur et son passeport ont été emportés par les assaillants. Pire encore, la victime témoigne avoir vécu une situation grave dans sa vie, dont le viol de son épouse par les assaillants en sa présence, alors qu'elle est grosse de six mois. Ce qui démontre clairement selon lui que sa vie est tellement en danger, uniquement parce qu'il s'adonne à la lutte pour la protection de l'environnement. *« Accepté d'informer à l'opinion publique que même ma femme a été violée par les assaillants qui m'ont attaqué est pour moi une manière de montrer combien mon cœur est présentement déchiré, combien il saigne, mais aussi faire constater à tous combien cet acte aurait été perpétré dans l'unique objectif de vouloir me faire taire, si pas mettre fin à ma vie »*, explique-t-il avec peine. Tout en garantissant que je n'aurais pas à baisser les bras malgré cette lourde épreuve, je sollicite néanmoins l'intervention des autorités pour ma sécurité, entendu qu'il n'est pas normal que je sois traité de la sorte pour avoir pris la ferme résolution de contribuer à la défense de l'environnement, a-t-il conclu.

III. Violences contre les militants pro-démocratie

Au total, 77 (septante-sept) militants des mouvements citoyens ont été soit arrêtés, tabassés, détenus, soit interpellés par les forces de l'ordre et encore au cours du mois de septembre 2019. A cela s'ajoutent la répression violente de nombreuses manifestations.

- 1. Cinq activistes d'un collectif des mouvements citoyens arrêtés à Kinshasa :** un collectif de onze mouvements citoyens de Kinshasa a vu cinq de ses militants interpellés et dont trois ont été arrêtés et transférés à l'Inspection Provinciale de la Police de Kinshasa et 2 autres grièvement blessés par la même police lundi 30 septembre 2019, lorsque ceux-ci manifestaient devant l'Assemblée Provinciale de Kinshasa, demandant les députés provinciaux de s'opposer aux arrêtés du gouverneur nommant et permutant les bourgoumestres des communes ainsi que leurs adjoints. Pour eux, ces arrêtés violent de manière flagrante la constitution de la RDC car cette dernière ne confère pas ce pouvoir à un gouverneur de province.
- 2. Militants et/ou manifestations de mouvements citoyens arrêtés et/ou réprimées :** Au total, 60 (soixante) cas de violations des droits des militants pro-démocratie ont été documentés en ce mois de septembre 2019. Dans la ville de Goma, en province du Nord-Kivu, 36 militants, en majorité de la LUCHA ont été placés en détention pendant plus d'une semaine, par le parquet général de Goma sous le motif qu'ils font partie d'une bande des malfaiteurs qui manifestaient le 18 et le 19 septembre 2019, devant les installations d'Airtel, un opérateur de téléphonie indien œuvrant en RD Congo. Selon les informations collectées par PPI, les manifestants exigent

Nos bureaux de représentation nationale

Bukavu/Sud-Kivu/RDC

005, Av. Emery Patrice Lumumba (1er niveau de l'immeuble à côté de l'ancienne BIAC), C/Ibanda

Tél : +243853797912/+243813821013

E-mail : secretariatexecutifrdc@ppi-ong.org ; pascalmupenda1@gmail.com

Site web: www.ppi-ong.org

l'amélioration de la qualité de la connexion, la baisse du coût de service ainsi que le respect des engagements pris par Airtel lors de leurs dernières manifestations du mois de mai de cette année afin d'améliorer ses services. Après le parquet, ils ont été transférés à la prison centrale de Munzenze dans la ville de Goma. Ils ont été relâchés 7 jours plus tard, après intervention de certaines ONGDH parmi lesquelles PPI et la Synergie Ukingo Wetu (SUWE) auprès du Procureur Général Près la Cour d'Appel du Nord-Kivu, dont ces organisations saluent le sens élevé de collaboration. A Butembo, 6 militants ont été arrêtés le 21 septembre pour la même cause et pour avoir exprimé leur solidarité aux camarades en détention depuis plus de quatre jours à Goma. A Bukavu, dans la province du Sud-Kivu, une manifestation organisée au bureau de la société Airtel a été sévèrement réprimée le 24 septembre par les agents de services de sécurité commis à cette entreprise. Une militante de la LUCHA a été grièvement blessée et conduite à l'Hôpital général provincial de Bukavu pour des soins appropriés. Le même jour, 4 militants pro démocratie ont été arrêtés par la police au siège de l'Assemblée Provinciale dans la ville de Matadi en province du Kongo-Central, pendant qu'ils voulaient participer à une audience sur les poursuites contre le gouverneur, Monsieur Atou Matubwana. Selon les témoins joints par PPI, le port des t-Shirts LUCHA a suffi comme motif justifiant cette arrestation. Une marche pacifique violemment réprimée à Kananga, en province du Kasai Oriental, par les agents de l'ordre qui ont recouru à l'usage excessif de la force à travers des grenades à gaz lacrymogènes lorsque certains militants des mouvements citoyens manifestaient pour protester contre la décision du gouverneur de suspendre les responsables de l'administration territoriale : « *Nous avons fait face à une répression digne de l'époque Kabila* », a souligné un des militants. Du jeudi 05 au vendredi 06 septembre, 13 militants ont été interpellés et gardés en détention par la police de Kinshasa lorsqu'ils manifestaient pour réclamer les éclaircissements sur une possible disparition d'une somme de quinze millions de dollars américains du trésor public.

- 3. Autres militants arrêtés :** Dans le même angle de l'affaire de quinze millions de dollars prétendument disparu du trésor public, douze (12) militants d'autres mouvements citoyens ont été arrêtés à Kinshasa le 5 septembre cette lorsqu'ils manifestaient pour exiger plus de lumière à ce sujet. Ces militants appartiendraient aux mouvements citoyens ECCHA-RDC, VICI, Jeunesse Indignée, DCP et EKOKI. Nombreux d'entre eux auraient été torturés par la police, renseigne monsieur Ben José d'ECCHA-RDC auprès de PPI. « *Vu les coups et blessures nous infligés, jusqu'à ce que moi j'ai perdu connaissance, en tout cas ces gens sont des criminels* », dénonce-t-il.

Tout en dénonçant et condamnant ces violations à répétition des droits des DDH et des journalistes en RDC, PPI recommande :

- **Au gouvernement congolais**, de fournir un effort afin de rendre effective l'ouverture de l'espace civique en RD Congo, en garantissant les droits à la liberté des manifestations qui demeure un des éléments de la consolidation de la démocratie dans les Etats à travers le monde ;
- **Aux organisateurs des manifestations**, d'améliorer les stratégies et surtout faire inscrire l'organisation des manifestations dans le contexte évolutif du pays pour permettre aux nouvelles autorités de réaliser les programmes qu'elles se sont assignées ;
- **Aux autorités compétentes du Sud-Kivu**, d'assurer la sécurité au DDH Josué Aruna et mener des enquêtes afin de dénicher les auteurs de l'attaque contre son domicile afin qu'ils soient punis conformément à la loi ;
- **Aux défenseurs des droits humains**, de demeurer unis, solidaires et coopératifs avec les autorités afin de faire face aux multiples cas de violations de leurs droits.



PARTENARIAT POUR LA
PROTECTION
INTEGREE

PPI

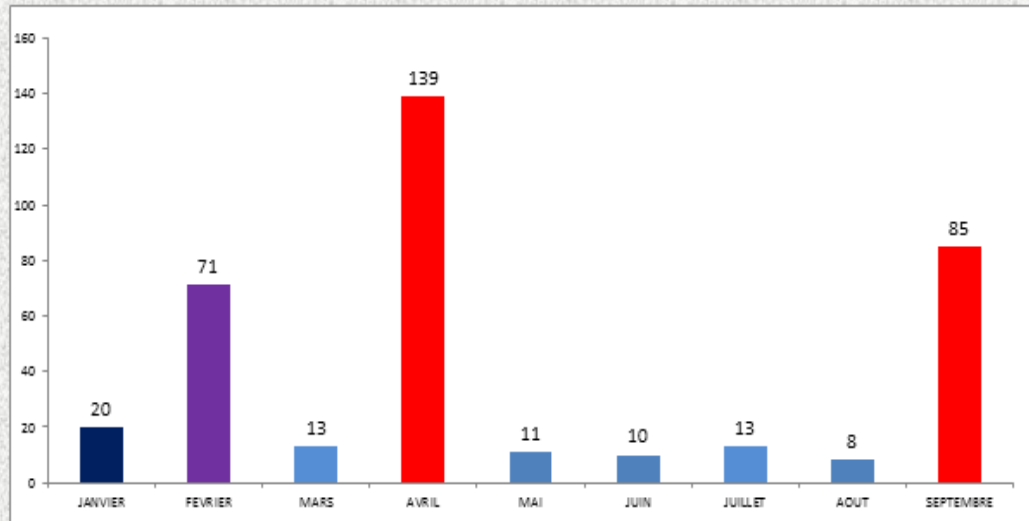
Promotion de la Paix et Protection des défenseurs
des droits humains

PARTENARIAT POUR LA PROTECTION INTEGREE

PPI

Aperçu graphique des violations des Droits des DDH et des Journalistes en RDC
de Janvier en Septembre 2019

www.ppi-ong.org



PARTENARIAT POUR LA
PROTECTION
INTEGREE

PPI

Promotion de la Paix et Protection des défenseurs
des droits humains

Nos bureaux de représentation nationale

Bukavu/Sud-Kivu/RDC

005, Av. Emery Patrice Lumumba (1er niveau de l'immeuble à côté de l'ancienne BIAC), C/lbanda

Tél : +243853797912/+243813821013

E-mail : secretariatexecutifrdc@ppi-ong.org ; pascalmupenda1@gmail.com

Site web: www.ppi-ong.org